

Réf: Dossier N° 082717

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ORI CONSTRUCTION »

Siège social Abidjan, Cocody, RIVIERA FAYA A 100 METRES DU
CARREFOUR FAYA, Lot 98 AKOUEDO RIVIERA, Ilot 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/02/2022, et enregistrés au CEPICI le 21/02/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ORI CONSTRUCTION »

Objet : La gestion foncière, immobilière et de la construction
Le conseil en investissement immobilier; L'estimation
quantitative et estimative de projet de construction ; La
construction de bâtiments ; Les bâtiments et les travaux publics
; L'achat et la vente de terrains et de maisons ; La promotion
immobilière; La location de terrains et maisons Tous travaux
de bâtiments et constructions ; Le conseil et l'assistance
juridique en matière de droit foncier, immobilier et de
construction ; L'entretien de bâtiments de bureaux et d'espaces
verts ; La rénovation et la réhabilitation de divers bâtiments ;
Toutes transactions foncières et immobilières; L'achat, la vente
et la distribution de matériels de construction ; La fabrication
de matériel de construction ; Le conseil et l'assistance en
gestion du patrimoine immobilier ; L'intermédiation
immobilière, financière et commerciale ; La décoration d'
intérieur et d'extérieur Tous les travaux d'hydraulique, de
drainage, d'assainissement et d'urbanisme ; Tous les travaux de
génie civil ; L'établissement de plans d'architecture d'exécution
; L'établissement de devis quantitatifs et estimatifs ; La
représentation d'entreprises, de sociétés commerciales, de
personnes et de diverses marques ; L'import et l'export de
divers équipements, matériels, produits et marchandises.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens
meubles et immeubles ; L'emprunt de toutes sommes auprès de
tous établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location
gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation

dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, RIVIERA FAYA A 100 METRES DU CARREFOUR FAYA, Lot 98 AKOUEDO RIVIERA, Ilot 10

Dirigeant(s) : M DIGBEU ORI PATRICK (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-01369 du 08/03/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°07901/GTCA/RC/2022 du 08/03/2022

